ouveri, convoqué sur la demande de mon ami Basly a délibéré sur la question de la fusion des deux syndicats dissidents dans le Pas-de-Calais et a estimé que la fusion était désirable. J'ai accepté le mandat d'arbitre. Ai donc vu, ce matin des représentants du syndicat Broutchoux : ils ont tous déclaré qu'ils désiraient la fusion.

Je leur ai demandé alors quelles étaient leurs conditions. Ils ont déclaré, d'eux-mêmes que le principal auteur de tous les déchirements, Broutchoux, serait exclu de l'organisation unifiée.

Je leur ai demandé encore ce qu'ils feraient après la fusion : nous apporterons nos registres et notre caisse ; en un mot, nous déposerons les armes et nous viendrons pour lutter avec vous. Tout était donc pour le mieux et je m'en réjouissais.

Je me disais : le Nord et le Pas-de-Calais, verront bien, après l'union, qu'il n'y a pas eu d'avoir peur de la Confédération générale du Travail.

Eh voici que je suis forcé de vous dire, que je suis profondément peiné de constater que ce sont ceux qui tantôt demandaient la fusion qui maintenant conduisent le bouchon.

Et alors, laissez-moi vous dire, que je partirai ce soir si la fusion ne se fait pas ; si vous décidez de la faire, je resterai avec vous et ferai les conférences avec vous.

Je vous présente les condoléances des mineurs et de toute la population de Monticeau pour l'affreux malheur de Courrières. La ville a voté 1.000 francs et nous avons organisé une souscription publique qui a le plus grand succès.

Nous avons été grandement peinés là-bas de constater que l'incurie des ingénieurs du contrôle, l'incurie de la Compagnie ont pu avoir d'aussi épouvantables conséquences.

Allocution de Basly

Basly après avoir remercié Bouveri, aborde l'ordre du jour du Congrès.

A propos de la question de la fusion il montre l'inconséquence ou la mauvaise foi des partisans du Syndicat Broutchoux ; ils engagent le matin des négociations, se montrent plus ou moins accommodants. Aussitôt après un réunion publique, ils se montrent de la plus extrême violence et chez le citoyen Dubreux, ouvrent des pires outrages, le Président du Vieux Syndicat.

Ces violences en laissent prévoir d'autres et ne donnent des inquiétudes sur l'issue de la grève. Le syndicat dissident vient de décider à la réunion de la citoyenne Sorgue, de venir à l'issaut de la Mairie et d'envahir la salle du Congrès. Vous entendez d'ici le va-et-vient des forces de gendarmerie qui ont été obligées d'être mobilisées pour arrêter l'élan des assaillants.

Le mot le qui puisse arriver, c'est que notre population soit affolée. Vous savez bien vous qu'au début de chaque grève, nos ouvriers sont très animés, échauffés, ils se laissent facilement entraîner par des orateurs violents ; là est le danger.

Rappelez-vous bien que si Clémenceau est venu affirmer votre droit de faire grève, il vous a dit aussi qu'il ne tolérerait aucune entrave à la liberté du travail et aucune atteinte à la propriété.

Tel que je connais le ministre de l'Intérieur il se montrera d'autant plus sévère qu'il a été plus bienveillant.

Si la grève se déroule avec calme, il vous laissera faire ; si vous vous laissez aller à des violences, vous reverrez les soldats dans nos rues et sur les chemins.

La grève, dans ces conditions aurait bien des chances de mal finir. Et si, par la faute de ces énergumènes, les ouvriers étaient vaincus, nous verrions les Compagnies plus arrogantes que jamais, faire peser plus lourdement que par le passé leur autocratie.

Camarades, il faut que les mineurs se persuadent bien de tout cela et qu'ils agissent en conséquence.

Maintenant, nous allons discuter la question de savoir si vous allez accepter les propositions des Compagnies.

Basly résume ici les travaux de la conférence de Paris. On nous a reproché, dit-il, d'avoir demandé aux Compagnies ce qu'elles étaient disposées à nous accorder. Eh ! ne devions-nous pas le faire ? Sans cela sur quoi discuterions-nous aujourd'hui ? Au moins nous savons à quoi nous en tenir, nous savons ce à quoi consentent les patrons. Je ne vous dis pas, voilà ce que vous devez accepter ; je vous dis délibérez, pesez, et puis prononcez-vous en toute indépendance.

Je ne me dissimule pas les difficultés de ma tâche ; on m'a menacé de bandes qui iraient jusqu'à attenter à ma vie. Quoiqu'il advienne soyez assurés que je saurai faire mon devoir jusqu'au bout.

Si la grève échouait par suite des manœuvres de ces brouillons, étrangers à notre profession, vous les verriez tous disparaître, il n'en resterait pas un seul pour consoler le mineur battu et plus opprimé.

Ce discours de Basly a été à maintes reprises vigoureusement applaudi et coupé de cris de « Vive Basly ! »

Discours de Delcour

DELCOUR, d'Avion, prend la parole après lui. Il parle en faveur de l'union et reproche à la Confédération générale du travail d'avoir refusé de recevoir la Fédération nationale des mineurs de France par haine de Basly et de Lamendin.

Aujourd'hui, qui peut ici conduire la grève ? Evidemment seul le vieux syndicat. C'est lui, non le jeune syndicat qui doit être éclaireur de la route. Les mineurs ne peuvent pas oublier, qu'eux-mêmes se sont mis en grève sans attendre le mot d'ordre du Syndicat. Et cependant ils savent fort bien que seul le Syndicat peut la conduire. Il le fera, mais ce n'est pas lui qui en a la responsabilité.

S'ils veulent réussir il faut qu'ils fassent l'union. Il est écœurant de voir des camarades s'insulter comme on le fait. Donnons tous au vieux syndicat, le bon exemple : disons au jeune syndicat de venir à nous.

Discours de Moinier

MOINIER, d'Avion, proteste contre les reproches que l'on a adressées à la délégation qui s'est rendue à Paris. Il a pu se rendre compte par lui-même, qu'indistinctement, tous les délégués ont fait courageusement leur devoir et ont défendu avec ardeur les intérêts des ouvriers.

Lui aussi demande que l'union se fasse et que les querelles cessent. Il faut l'union si l'on veut réussir.

Ceux qui ont provoqué les malheureux incidents dont on nous parle, non ceux-là ne veulent pas de l'union.

Les 1500 mineurs d'Avion réunis pour entendre le compte-rendu de notre mandat ne nous ont pas appelés des vendus, ils ne nous ont pas insultés, ils nous ont dit : vous avez fait votre devoir. Ils nous ont dit encore : vous avez demandé aux Compagnies ce qu'elles consentiraient à vous accorder ; vous avez bien fait. Mais nous nous n'acceptons pas. Et nous vous donnons maintenant un nouveau mandat pour vous rendre au Congrès de Lens.

Discours de Sellier

SELLIER, de Liévin, rend compte qu'une réunion de 3000 mineurs à l'Alcazar, dans laquelle Dogneaux devait rendre compte de son mandat, a été troublée violemment par Broutchoux qui voulait l'empêcher de parler. Cependant, notre délégué a fini par se faire entendre ; l'assemblée a approuvé la conduite de la délégation à Paris ; puis elle a donné à ses délégués au Congrès de ce jour le mandat de renouer des négociations si c'est possible et d'arriver aux Compagnies le plus d'avantages possible.

Autres déclarations

DURIEUX de Lens, fait appel à l'union ; il demande l'entente des deux syndicats pour la durée de la grève, afin qu'ensemble ils puissent mener le bon combat.

MATHE trouve déplorable l'attitude du syndicat dissident à Lens. A Hénin-Liétard, dit-il, il y a des mineurs des deux organisations et ils n'éprouvent nullement le besoin de s'insulter au contraire, loyalement, Evrard Bernard est venu rendre hommage à l'activité et au dévouement de Beugnet, de Lernould que la maladie retient malheureusement loin de nous et à moi-même. Voilà comment l'union doit être préparée : ici on la rend impossible.

MAES. — Les 2000 mineurs des cités numéro 11 et numéro 12 ont félicité les délégués qui se sont rendus à Paris et leur ont donné le mandat de venir à Lens, pour y traiter les affaires des mineurs — au mieux de leurs intérêts.

On parle d'union ; Bouveri nous a parlé de pourparlers. Hier soir je me suis rendu à une réunion de grévistes ; qu'y ai-je vu ? On se battait dans tous les coins de la salle ; Beugnet était mordu à la main, on empêchait de parler, on ne trouvait pas assez d'insultes. J'ai voulu rester jusqu'à la fin ; j'ai fini par pouvoir montrer combien il était difficile de rester estimé par les ouvriers quand depuis trop longtemps on leur rend des services. Nous les jeunes, nous ne faisons que débuter et on ne nous en veut, pas encore.

Déclaration de Cordier

CORDIER. — A Carvin nous avons rendu compte de nos délibérations à Paris et nous avons dit : Nous ne vous apportons pas un conseil, nous vous devons la vérité et vous restez libres.

Chez nous les esprits sont encore chauds et l'on a voté la continuation de la grève avec le maintien de toutes les revendications qui avaient été formulées au Congrès de Lens de samedi dernier. A Meurchin et à Bauvin les mêmes décisions ont été prises.

A Carvin nous n'avons pas un seul broutchoutiste et si quelqu'un de ces brailleurs s'aventurait chez nous, il est fort probable que ceux contre lesquels ils se proposeraient de déblatérer seraient obligés de les défendre. C'est l'énervement inséparable des débuts de tout mouvement de grève qui a donné quelqu'importance à ce syndicat dissident ; que les jeunes viennent à nous, si dans notre organisation quelque chose leur déplaît, nous discuterons et nous réformerons s'il y a lieu.

Le citoyen Bouveri nous parlait tantôt de la Confédération générale du Travail ; il ne faudrait pas oublier cependant que nous avons tout fait pour nous joindre aux syndicats qui y sont inscrits.

Pendant les négociations, alors que Cotte écrivait lettres sur lettres, on y manœuvrait pour nous en interdire l'entrée. On recevait des syndicats à peine en formation pour créer chez nous la division.

ROGER a son tour, préconise l'union, grâce à laquelle la grève sera plus facilement menée à bonne fin.

REMY a reçu le mandat de repousser les offres des Compagnies.

SORRIAUX déclare qu'à Courrières comme à Hénin-Liétard, les deux organisations vivent côte à côte en bonne intelligence. Dès le début, des deux côtés, on demandait la journée de 8 heures et un salaire de 8 francs. Aujourd'hui encore nos camarades maintiennent ces revendications.

A Hénin-Liétard on demande que la fusion se fasse, que les ouvriers soient unis comme le sont les patrons.

A Fouquières-lez-Lens, les mineurs maintiennent les revendications du dernier congrès de Lens.

A Harnes, les esprits sont plus échauffés : j'y ai entendu critiquer acerbement les dirigeants du vieux syndicat, on leur reproche d'être des politiciens. On y maintient toutes les revendications du congrès de Lens.

Je termine dit Sorriaux en faisant moi aussi appel à l'union et en vous invitant à rejeter hors de votre sein ces agitateurs payés par on ne sait qui.

LEMAL a toujours constaté que les insultes viennent plus souvent des dirigeants que des ouvriers. Au numéro 5 de Loos, on maintient les revendications du congrès de Lens.

Déclaration de Cadot

CADOT dit qu'à Bruay, Auchel, Noeux, il n'existe pas de division. Et du reste, il semble bien qu'il n'y a guère qu'à Lens qu'on rencontre une si vive animosité. Pourquoi donc ? Parce que le citoyen Basly a trop de prestige, parce qu'après avoir su organiser tous les rouages dont la démocratie a besoin pour son émancipation, il a pris en main toute la direction et tout le fonctionnement.

Je rejette pour ma part toute idée de fusion. Nous avons dit aux mineurs que nous voulions les organiser, nous l'avons fait ; nous avons accepté la direction ; continuons et continuons seuls.

Au point de vue de la grève, nous nous trouvons à Bruay dans des conditions toutes spéciales, vous le savez.

Notre salaire de base est plus élevé que partout ailleurs, il est de 4 fr. 80 ; c'est déjà une grande différence et de plus, notre compagnie nous a conservé la prime de 40 %, alors qu'on réduisait à 30 % la vôtre.

Sans doute ce n'est pas par pure générosité que nos patrons nous traitent ainsi. Notre compagnie fait de la politique ; elle détient la mairie de Bruay, un siège au Conseil général ; pour garder les mandats il faut plaire aux ouvriers.

Malgré tout nous marchons avec vous, et du reste nous avons des revendications communes et comme vous, si nous n'avons pas à réclamer notre liberté religieuse qui n'est nullement entravée, nous devons réclamer notre liberté politique. C'est au point que ce soir même, pour rendre compte à Bruay des décisions de ce Congrès, nous ne trouverons pas une seule salle que l'on veuille nous louer.

Pour nous mettre en grève comme vous, nous n'avons que deux motifs à invoquer : la solidarité et la volonté d'être politiquement libres. Ce ne sera pas facile ; je ferai tout mon possible ; et, voyez ma situation délicate : je suis vice-président du Syndicat qui fera appel à la grève, et je suis le délégué de camarades qui n'ont que ces motifs de solidarité et d'affranchissement politique, pour arrêter le travail. Ce sera dur.

Autres Délégués

COLIN, de Billy-Montigny, se prononce pour l'union, il y a chez lui aussi des dissidents, mais il n'y a aucuns sentiments de haine entre eux.

Dimanche dernier tout le monde a été écœuré.

La manifestation sur la tombe des victimes avait été très belle, très digne. Et voilà qu'arrivé à la gare, Broutchoux fait une réunion en plein air et pendant une heure déverse l'injure et l'outrage sur le vieux syndicat.

Billy-Montigny maintient les revendications de Lens ; il en est de même à Ostricourt.

CODRON. — Avion maintient la demande de 8 francs et 8 heures.

ROUSSEL expose qu'à Ferfay on a pleine confiance dans le Syndicat et qu'on le charge d'agir pour le mieux des intérêts de tous.

QUINTIN pour le bassin du Nord, rend compte des décisions de Douignies, Sin-le-Noble, Le Forest, qui donnent le mandat à leurs délégués d'agir pour le mieux.

BEXANT, au nom des mineurs du bassin d'Anzin demande un salaire minimum de 6 fr. 25 avec la majoration de 10 %.

VIREL, d'Harnes, a reçu le mandat de demander les 8 francs de salaire pour les 8 heures de travail.

Quant à l'unité, il l'estime impossible à Lens.

DARRAS dit que Sallaumines maintient les revendications votées samedi dernier au Congrès de Lens.

Le délégué des Brebis est également mandaté dans ce sens. Il en est de même pour Fouquières.

Les délégués de Fouquières et d'Ostricourt soulèvent la question de l'entretien des mines. Basly les approuve d'avoir immédiatement consenti à désigner des camarades pour ces travaux indispensables ; ils doivent continuer à établir un roulement.

LEMAL signale que la troupe a envahi les corons des Brebis et ont forcé les ennuirés de la Compagnie de Béthune, à se rendre au travail ; il demande que le citoyen Basly intervienne pour faire cesser ce scandaleux abus.

La discussion générale étant épuisée, Basly annonce qu'il va mettre aux voix la question de la fusion.

CADOT demande la parole pour donner lecture du manifeste suivant :

MANIFESTE

aux travailleurs de la mine

Camarades,

Depuis qu'une épouvantable catastrophe est venue jeter le deuil dans le monde des mineurs et depuis que les travailleurs ont décidé d'exiger des compagnies une légitime amélioration de leur sort, le bassin houiller en général et la ville de Lens en particulier offrent un spectacle nouveau, dont nous avons le devoir de vous signaler la nature, le but et le danger.

Les délégués de votre syndicat, régulièrement mandatés, entrent en rapport avec chaque section syndicale pour établir des cahiers de revendications des travailleurs : les délégués du Congrès, dont le passé est fait de vingt ans de dévouement patient à la cause des mineurs, s'efforcent d'arracher aux Compagnies le maximum d'avantages en votre faveur.

Pendant ce temps des hommes s'attachent à émeuter contre les travailleurs syndiqués une foule d'ouvriers qu'ils trompent par des calomnies répétées et qu'ils enflamment par des promesses violentes et irréalisables.

Regardez contre qui leurs discours sont prononcés. Ce n'est pas contre les employeurs dont ils savent bien qu'ils font le jeu ; ce n'est pas contre les conditions actuelles du travail dont ils ignorent le premier mot puisqu'ils n'ont jamais travaillé à la mine.

C'est contre les militants du syndicat qu'ils traitent de vendus parce qu'ils se refusent à abandonner à leur envie les fonds de la défense ouvrière et syndicale ;

C'est contre les députés dont l'intervention au Parlement vous a valu des améliorations de toutes sortes dans les conditions de travail, les délégués mineurs, les caisses de retraites et de secours, etc., etc.,

C'est contre tous les délégués qui, depuis la grève de 1889 et même avant, ont été sans cesse sur la brèche pour l'organisation des houilleurs.

A bas les défenseurs des ouvriers, tel est le résumé de leurs discours !

Et pour tenter d'ameuter les travailleurs du bassin contre leur syndicat, ils accusent tout le monde d'être vendu, aux qui ne travaillent jamais et dont on ignore les moyens d'existence.

Regardez maintenant quels sont ces gens et d'où ils viennent : l'un est professeur sans emploi ; l'autre est verrier ; un autre est journaliste anarchiste ; le quatrième est anarchiste aussi et voleur par-dessus le marché.

Aucun n'est du bassin houiller ; tous viennent de Paris ou d'ailleurs, sans être appelés par personne, avec de l'argent qui vient de quelqu'un pour semer la division ouvrière.

Dans des réunions où tout le monde, mineur ou non, peut assister, ils font voter des ordres du jour pour l'unité ouvrière ; et cette unité ils la préparent en jetant les insultes les plus perfides à l'adresse de ceux avec qui ils ont l'air de demander l'union.

Juges-en d'ailleurs vous-mêmes : Ce matin mardi, sur une démarche spontanée du député Bouveri chargé par le groupe socialiste de venir travailler à l'unité, leur comité avait déclaré qu'il enverrait des délégués au congrès syndical pour solliciter une entente.

Et deux heures après dans une réunion où ils accablaient d'outrages tous les membres du Congrès, ils décidaient d'envahir la mairie de Lens et de violenter le Congrès.

Camarades, voilà les faits.

Si vous n'y mettez une fin, on prévoit trop le résultat de ces violences. Ce sont les Compagnies qui en profiteront.

Quant à nous, congrès du syndicat, nous repousserons du pied les injures qui parlent de trop bas pour nous atteindre.

Nous répudions les violences de ces pautours de l'anarchie.

Nous déclarons que nous serons toujours prêts, dans l'intérêt de l'unité ouvrière, à accepter la main tendue par de vrais travailleurs de la mine, débarrassés des parasites du dehors.

Et forts de votre confiance et de la bonté de votre cause, nous continuerons dans le calme à défendre vos revendications.

Et nous serons suffisamment vengés de ces énergumènes si nous obtenons des compagnies de nouvelles satisfactions pour vous.

Vivent les mineurs !

Vive le syndicat !

Cet ordre du jour est voté par 171 voix, contre 4. Il y a eu deux abstentions.

RESOLUTIONS

Le citoyen BASLY met tout d'abord aux voix la proposition qui demande la journée de 8 heures avec un salaire de 8 francs.

Cette proposition est repoussée à une très forte majorité.

On vote ensuite sur le maintien du programme de Lens, c'est-à-dire sur les revendications arrêtées au dernier congrès comportant la journée de 7 fr. 18.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le Congrès décide qu'il sera immédiatement donné avis aux compagnies, de ce vote de l'assemblée et qu'on demandera la réunion d'une nouvelle conférence mixte.

Si les Compagnies accordent cette nouvelle entrevue, les délégués s'y rendront-ils, avec un mandat impératif ?

Le citoyen MOINIER opine dans ce sens ; le camarade CORDIER l'appuie fort énergiquement.

On procède au vote : **Le mandat impératif est imposé par 137 voix sur 174 votants, contre 30 voix et 7 abstentions.**

Le Nord a voté contre et Anzin pour.

Sur interpellation du camarade QUINTIN du Nord, le camarade BEXANT déclare que les délégués du bassin d'Anzin sont convoqués en Congrès pour demain soir et qu'ils se déclareront liés par le vote du Congrès.

Une dépêche dont il vient de prendre connaissance, annonce du reste que la grève est amorcée.

La séance est levée.

Le citoyen Lamendin

Tous nos lecteurs auront remarqué l'absence du citoyen Lamendin. Le secrétaire général du Syndicat du Pas-de-Calais est malheureusement malade et alité. Je lui ai rendu visite et ai été témoin de son vif chagrin de se voir cloué sur un lit de douleur au moment où le vieux Syndicat qu'il a fondé et assis sur des bases solides, reçoit un furieux assaut.

Autour de la Grève

ETAT D'AME. — Et moi aussi je dois, par ordre du Ministre, rester les " bras croisés. " C'est em.... bêtant.

Autour du Congrès

Les bagarres

La réunion des délégués du Syndicat des trois bassins, à la mairie de Lens, a servi de prétexte aux agitateurs pour provoquer une manifestation qui a revêtu un caractère très grave.

On a vu dans notre compte-rendu de la conférence Sorgue que l'anarchiste Broutchoux avait invité les auditeurs à se rendre en masse devant la mairie pour imposer au Congrès l'entrée des délégués de la Fédération. Cette invitation a été suivie d'effet et la foule, que le violent discours de la conférencière avait surexcitée encore, s'est formée en cortège à l'issue de la réunion.

Ce cortège précédé de deux drapeaux rouges est parti de la Maison du Peuple ; il a parcouru au chant de l'Internationale, les rues de la Gare, Thiers, de la Paix et de la Porte-d'Arras.

En arrivant sur la place, la tête de la colonne s'est heurtée à un barrage de vingt gendarmes à cheval. Un autre barrage était installé à l'autre extrémité de la place, empêchant l'accès par la rue du Château.

C'est alors qu'une violente bagarre a éclaté.

Les manifestants, qui voulaient passer à toute force, frappèrent les gendarmes, blessant les guides des chevaux qui se cabrèrent. Une mêlée indescriptible se produisit, des femmes furent renversées pendant que les cavaliers, se rassemblant sous la direction du lieutenant Coisne, refoulaient peu à peu la foule sur les trottoirs.

A la hâte, les commerçants mettent les volets de leur magasin, ce qui n'empêche pas que la vitrine de la chapellerie Ramson vole en éclats. Les manifestants se réfugient dans les cafés ; le tumulte est à son comble.

Un des porteurs du drapeau rouge frappé avec la hampe dont l'étoffe a été arrachée, un gendarme qui finit par lui enlever le bâton.

Enfin, les gendarmes déblaient le terrain et à l'exception d'un petit groupe de manifestants qui sont restés devant la porte de la mairie, la place est enfin débarrassée. Les barrages de gendarmerie dont l'effectif vient d'être renforcé d'une cinquantaine de cavaliers, arrivés au triple galop, gardent toutes les rues qui aboutissent à la Grand'place.

Pendant toute la durée du Congrès, des altercations violentes et des cris hostiles n'ont cessé d'éclater dans le groupe qui est resté devant la mairie.

Les arrestations

Pendant l'échauffourée, les gendarmes ont opéré trois arrestations dont celle de l'anarchiste Broutchoux qui, manifestement, a cherché à se faire arrêter dans le but que l'on devine. Ses vœux ont été exaucés et, en compagnie du porteur du drapeau rouge et d'un autre manifestant, il a été incarcéré au violon municipal.

Il va sans dire que nous apportons pas un conseil, nous vous devons la vérité et vous restez libres.

Il en est arrivé une bien bonne à un autre anarcho, qui pratique dans le Syndicat des Verriers la profession de rentier, le compagnon Delzant, venu de Fresnes pour se mêler au mouvement organisé par les Parigots sans place contre le Syndicat des Mineurs. Delzant avait projeté de se faire arrêter, et l'avait raconté en ajoutant qu'étant en prison il se rendrait intéressant et poserait sa candidature dans le bassin houiller. Malheureusement, il avait été entendu par un policier qui, dès qu'il le vit arrêté par les gendarmes, s'empressa de le faire relâcher. Delzant faisait une tête !

La citoyenne Sorgue, elle aussi, en toilette de soie bleue avec une superbe fourrure doublée de satin cerise, s'agitait sous l'œil des gendarmes qui la priaient simplement et galamment d'aller promener ailleurs sa toilette de gala.

On avait eu quelques craintes pour le moment du départ des individus arrêtés dont les manifestants, derrière les barrages, réclamaient à grands cris l'élargissement. Grâce aux précautions prises, ce départ a passé presque inaperçu.

Quelques minutes avant la fin du Congrès, une voiture est arrivée dans la cour de la mairie. Le compagnon Broutchoux a été extrait du violon avec ses deux copains et tous trois ont été placés dans la voiture dont les stores ont été baissés, puis la voiture, encadrée d'une dizaine de gendarmes, partit au triple galop par la rue de Condé et prit la direction de la route de Béthune. Les trois copains ont été conduits ainsi à la gare de Bully-Grenay où ils ont pris le train pour Béthune.

Le compagnon Broutchoux qui escomptait son départ pour se livrer à une manifestation a tellement été surpris par la rapidité de l'opération, qu'il a eu à peine le temps de pousser quelques cris de vive la grève, qui n'ont eu qu'un faible écho.

Quelques minutes après, les délégués sortaient du Congrès et cette sortie s'est effectuée sans graves incidents. Un escadron de dragons qui est arrivé à ce moment a fait demi-tour sans avoir eu à intervenir.

L'œuvre des agitateurs

Voilà le bilan de cet après-midi qui, grâce à l'agitation provoquée par les gens sans aveu qui ont eu le toupet de se dire les représentants des ouvriers mineurs, a été marquée par des incidents qui ne peuvent que nuire à la cause de ces ouvriers.

Et dire que ce sont les mêmes individus qui applaudissaient à outrance Clémenceau quand il a cru devoir venir auprès d'eux prêcher le calme et leur déclarer qu'il mettait en eux sa confiance.

Confiance bien placée !

Mais que pouvait peser dans la conscience de ces messieurs, l'intérêt des ouvriers quand leur seule préoccupation était de déchaîner contre les meilleurs militants du Syndicat les passions de certains inconscients qui relèvent plus de la pitié que de l'indignation.

Les individus qui, hier, sur la place de Lens, poussaient des cris de mort et lançaient à la tête des gendarmes des poignées de clous, n'ont rien de commun avec les véritables ouvriers qui ont en leurs mandataires une confiance que n'ébranleront pas les vociférations d'une poignée d'énergumènes.

Et ces messieurs l'ont si bien compris que ceux d'entre eux qui, depuis huit jours, excitent à la haine et à la colère ont cherché aujourd'hui à dégager leur responsabilité. MM. Falempin et Plouvier ont poussé le culot jusqu'à télégraphier hier soir au ministre de l'intérieur pour désavouer les bagarres.

Après celle-là on peut tirer l'échelle.

Lâche agression

Nos amis Cadot, Cordier et Sorriaux ont été victimes, à la sortie du Congrès, d'une inqualifiable agression. Ils avaient franchi les barrages de gendarmes pour se rendre chez le citoyen Beugnet, lorsqu'une bande d'énergumènes les entoura, les jeta à terre et les roua de coups. C'est à grand'peine que nos amis purent se dégager et se réfugier chez le citoyen Beugnet.

Les énergumènes se mirent en devoir de faire le siège de l'habitation de ce dernier et il fallut un fort détachement de gendarmes pour déblayer le terrain.

La soirée à Lens

Une réunion a eu lieu ce soir à la Maison du Peuple. Le citoyenne Sorgue, les citoyens Delzant et Monatte ont pris la parole. Il y avait environ 1.500 auditeurs.

Le ton des discours a été particulièrement violent : il peut se résumer en ceci : Rendez-nous Broutchoux, ou donnez-nous Basly en otage. Certains ont même crié : « Donnez-le-nous pour le pendre !

L'un des orateurs a alors proposé de prendre la mairie d'assaut et un autre de partir pour Béthune pour délivrer Broutchoux. Comme les auditeurs étaient fatigués par les émotions de la journée, ils sont restés à Lens. Un groupe est allé manifester devant la mairie, mais il fut facilement dispersé. Ce groupe s'est alors promené en ville en chantant l'Internationale.

AUX MINES DE DOURGES

Mensonges des agents patronaux. — Une ronde de nuit d'Hénin-Liétard au Dahomey. — Les rouffions. — Patrouilles de grévistes. — Les propositions des Compagnies. — Calme des grévistes. — Quelques conversations.

Les Compagnies avaient fait répandre le bruit mensonger, dans la journée de lundi, que la fin de non-recevoir opposée par les patrons aux revendications ouvrières allait faire sortir les mineurs du grand calme dont ils ont fait preuve jusqu'à présent à la grande satisfaction de la population tout entière.

J'assistai dans l'après-midi à une conversation tenue par un employé de la Compagnie de Dourges dans un groupe de personnes favorables aux mineurs.

— Vous ne devez pas vous étonner de ce qui se passe, disait l'homme de la compagnie. C'est toujours comme ça. Les mineurs restent tranquilles les premiers jours, mais pour peu qu'ils n'obtiennent pas immédiatement ce qu'ils réclament, on les voit devenir furieux. La nuit, leurs «bandes» (sic) parcourent les corons en vociférant et si les soldats et les gendarmes n'étaient pas là pour protéger les propriétés et les personnes, nul doute qu'ils ne mettent tout à feu et à sang. »

A priori, en le concevre sans peine, je n'ai pu concevoir une pareille et aussi subite férocité de la part de gens à la familiarité bienveillante et généralement caractérisés par une bonté foncièrement réelle.

Néanmoins, j'ai voulu assister aux manifestations violentes à nous prédites par les prophètes de malheur.

Parti d'Hénin-Liétard à 11 heures du soir et par les sentiers boueux, je me suis dirigé vers les corons du Dahomey (fosse 7 des mines de Dourges), réputés par les compagnies comme le centre de l'agitation, le cour des miracles des perturbateurs.

Je marche une demi-heure dans la direction de Montigny-en-Gohelle sans rencontrer âme qui vive, sans entendre d'autre bruit que l'aboiement d'un chien dans les corons Boisgelin et par intermittence le sifflement strident d'une locomotive en manœuvre.

Dans la nuit très sombre, dépourvue même de « cette obscure clarté qui tombe » des étoiles, je perçois vaguement la silhouette imposante du terril conique bordant la fosse 7 et j'arrive dans les corons.

Toutes les portes sont closes. Aucune lumière ne brille aux fenêtres.

Cependant, une vague rumeur et un bruit de verre brisé se fait entendre à quelque distance. Je dresse l'oreille ! Est-ce l'émeute annoncée ?

Rapidement, je me porte sur les lieux. Sur la route d'Harnes, je croise un groupe de cinq ou six mineurs qui discutent avec animation.

— On devrait lui démolir sa boutique, à ce cochon-là, disait l'un. Il n'y aura personne pour nous «traviser».

Mais aussitôt les autres se récrièrent :

— Non, non, en voilà assez ! On a déjà secouer sa porte, c'est bien. Il l'avait mérité ce rouffion-là, mais il ne faut pas faire de bêtises...

J'essaie en vain d'interviewer ces hommes. Ils ne me connaissent pas et se méfient de moi. C'est, en somme, assez naturel.

Je poursuis donc ma route et arrive en face de la maison portant le numéro 10.

Quelques vitres sont brisées à la façade. Derrière les rideaux, une lumière s'agite ; plusieurs personnes : une femme et deux hommes s'entretiennent vivement.

Je me doutais un peu qu'une ou plusieurs «blanques oreilles» venaient d'être troublées dans leur sommeil. Mes facilles prévisions se confirment par cette phrase happée au vol :

— Je voudrais bien les connaître ; je les ferais mettre en prison.

Je passe, tenant à compléter ma ronde en suivant l'itinéraire que je me suis fixé.

Au lieu de gagner le cœur de Montigny-en-Gohelle par la grand'route, je descends la voie ferrée sur une longueur de quelque cinq cents mètres et m'enfonce dans les corons du cimetière.

Il m'est impossible d'y découvrir le moindre incident. Je ne veux pas revenir bredouille cependant. Indifférent aux désagréables ondées de grêlons que implacable nuit laisse tomber de temps à autre, je gagne la fosse numéro 10 de Courrières, sur le bord de la rivière Souchez.

J'y rencontre enfin une vraie «patrouille» de grévistes. Imaginez-vous douze mineurs en costume de ville se promenant ensemble aux abords de la fosse et causant avec flegme de choses indifférentes. Ceux-là sont moins farouches que les premiers et ne font aucune difficulté pour m'admettre à prendre part à leur conversation.

Naturellement, je leur parle de la grève et leur demande leur avis.

— On n'a qu'à supprimer la prime et nous donner le minimum de salaire. En définitive, on a bien le droit de savoir, comme les autres ouvriers, dans quelles conditions exactement on travaille.

Nous avons entendu cet après-midi le citoyen Sorriaux nous parler de ce que proposaient les compagnies. Elles se moquent de nous. «On n'a qu'à pas se laisser faire...

— Pour quelles raisons patrouillez-vous dans le moment ?

— Pour voir un peu ce qui se passe. Si tout à l'heure «on» rencontre des ouvriers qui vont à la fosse, «on» essayera de leur faire comprendre qu'ils ne font pas leur devoir.

— Rencontrez-vous des soldats et des gendarmes ?

— Des soldats, «on» n'en voit pas du tout. Ils sont aux losses. Les gendarmes, on en a vu trois tout à l'heure passer à cheval. Ils ne nous ont rien dit.

J'ai jugé l'expérience concluante et suis rentré à Hénin-Liétard par les corons de Fouquières-les-Lens et de Billy-Montigny.

A Fouquières, le long des murailles lézardées entourant le cimetière au centre duquel émerge la vieille église, j'ai, moi aussi, vu « de visu » une cavalcade silencieuse de trois gendarmes à cheval.

A Billy, sur la route nationale de Lens à Hénin-Liétard, quelques «patrouilles» comprenant de cinq à vingt mineurs arpentaient les trottoirs.

Voilà toute la perturbation nocturne qu'il nous a été possible de relever au cours d'une étape de près de quatre heures à travers la région atteinte par la grève !

Quelques incidents

La nuit de lundi à mardi s'est passée sans que les troubles annoncés par les stipendiées des Compagnies se soient réalisés.

Tout au plus a-t-on relevé quelques incidents d'assez piètre importance.

A LA FOSSE N° 7

Aux abords de la fosse numéro 7 des mines de Dourges, au Dahomey, deux « rouffions » ont été réveillés en sursaut.

Au numéro 10 de la route d'Harnes, vers 4 heures et demie, cinq vitres ont été brisées à coups de pierres.

Les habitants, François Legrand, 27 ans, mineur ; son épouse et son frère Louis Legrand, 24 ans, géomètre attaché à la Compagnie, se sont plaints à la gendarmerie de ce que par les ouvertures des fenêtres brisées de petits rideaux et certains objets de peu de valeur leur aient été enlevés. Ils ont été retrouvés dans un champ voisin.

— Un peu plus tard vers 1 heure du matin, une maison voisine portant le numéro 18 aurait elle aussi reçu d'insignifiantes avaries. Une seule vitre de la porte extérieure a été brisée.

Cette peu terrible représaille visait aussi une « blanque oreille ».

A LA FOSSE N° 2

A la fosse numéro 2 (Ste-Henriette) des patrouilles de mineurs ont circulé paisiblement toute la nuit.

A noter un seul incident d'ordre particulier mais en lui-même très regrettable.

Un mineur, Henri Legrand, 35 ans, surnommé « Pennetière », demeurant corons 72 rue de Douai à Hénin-Liétard, s'en allant à la fosse à 4 heures 40 du matin, rencontre cinq mineurs, dont l'un — d'après ses décla-